



Inscriptions scolaires.

Service	Direction Environnement Santé
Adresse	31, avenue Baudin
Téléphone	05.55.45.49.00
Horaires	<p>Le mercredi matin et le vendredi après-midi sont réservés aux séances de vaccination.</p>
Pièces nécessaires	Présentez-vous avec : <ul style="list-style-type: none">- l'autorisation écrite du directeur de l'école- une pièce d'état civil avec filiation- un justificatif de vaccination : carnet de santé ou attestation médicale.
Conditions	Pour l'admission, l'enfant doit obligatoirement être à jour dans ses vaccinations D.T.P (articles L. 3111.1, L 3111.2 L 3111.3 du Code de la Santé Publique) ou présenter un certificat de contre indication, ainsi que l'accord écrit du directeur de l'école.
Cas particuliers	Si l'enfant est domicilié hors commune de Limoges : fournir une dérogation signée par le maire de la commune de résidence ainsi qu'une autorisation écrite de la directrice de l'école.